



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—
SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/019 – DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Écoles Maternelles et Élémentaires de Houilles – Élection des délégués au sein de chaque Conseil d'école

—
République française

Le 7 avril 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

**Département
des Yvelines**

(Convocation et affichage effectués le 1^{er} avril 2026).

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M^{me} DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M^{me} COLLET Jennifer, M. CADIOU Patrick (à partir de 20h43), M^{me} BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M^{me} COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M^{me} JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M^{me} CHARLOT Floriane, M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M^{me} PELLAUMAIL Isabelle, M^{me} SINACOLA Agnès, M. CARMIER Patrick, M^{me} GOMMÉ Stéphanie, M^{me} ZAHZOUH Lauryn, M^{me} PILLON Emilie, M. RIBEIRO José, M. PAYARD Jean-Claude, M. CABROL Christophe, M^{me} HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. CHAMBON Julien, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} GIROUX Dalila, M. MIQUEL Pierre, M^{me} ODINOT Janick, M^{me} GONÇALVES Sylvie, M^{me} BELALA Monika, M. SCHMIDT Matthieu, M. MOURTOUX Jean-François

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - M ^{me} BA Charlotte | par M ^{me} DUARTE Margarida |
| - M. CADIOU Patrick | par M. FERRAND Jean-Marie (jusqu'à 20h43) |
| - M. CHAMBERT Julien | par M. CHAMBON Julien |
| - M ^{me} COLOMBANI Florence | par M ^{me} BALLY Estelle |

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M^{me} Estelle BALLY a été désignée pour remplir ces fonctions.



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/019

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet : Écoles maternelles et Élémentaires de Houilles – Élection des délégués au sein de chaque Conseil d'école

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21 ;

Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles D. 411-1 à D. 411-4 ;

Considérant que la Ville de Houilles compte sur son territoire 8 écoles maternelles et 7 écoles élémentaires comportant chacune un Conseil d'École ;

Considérant que la Ville est représentée au sein de chaque Conseil d'École par le Maire ou son représentant et par un conseiller municipal désigné par l'Assemblée délibérante ;

Considérant que le renouvellement général du Conseil Municipal impose une élection des nouveaux représentants au sein de ces Conseils d'École ;

Considérant que chaque délégué est élu au scrutin secret et à la majorité absolue par et parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;

Considérant que, suite à l'appel des candidatures, le groupe Houilles la Ville que j'aime propose les candidats suivants :

Ecole Maternelle	Candidats	Ecole Élémentaire	Candidats
Danielle Casanova	Christophe CABROL	Félix Toussaint	Christophe GOUT
Francis Julliard	Stéphanie GOMMÉ	Ferdinand Buisson	Frédéric BOULILA
Jean Piaget	Jennifer COURTET	Guillaume et Jean Détraves	Jean-Marie FERRAND
Léon Frapié	Céline JUNIUS	Jules Guesde	José RIBEIRO
Lucien Waterlot	Constantino COSTA	Maurice Velter	Isabelle PELLAUMAIL
Pauline Kergomard	Charles HÉBERT	Paul Bréjeat	Adam RAUNER
Salvador Allende	Margarida DUARTE	Réveil Matin	Emilie PILLON
Victor Schoelcher	Charlotte BA		

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des délégués ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1^{er} : **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des délégués au sein des Conseils d'École.

Article 2 : **PROCLAME** les résultats suivants :

Ecole Maternelle	Résultats
Danielle Casanova	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Christophe CABROL : 29
Francis Julliard	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Stéphanie GOMMÉ : 29
Jean Piaget	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Jennifer COURTET : 29
Léon Frapié	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Céline JUNIUS : 29
Lucien Waterlot	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Constantino COSTA : 29
Pauline Kergomard	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Charles HÉBERT : 29
Salvador Allende	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Margarida DUARTE : 29
Victor Schoelcher	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de votants : 29- Nombre d'abstentions : 10- Nombre de suffrages exprimés : 29- Nombre de sièges à pourvoir : 1- Voix obtenues par Charlotte BA : 29

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20260407-DM26-019-DE
Date de réception préfecture : 09/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art. L. 411-7 CRPA).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou un implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Ecole Élémentaire	Résultats
Félix Toussaint	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 29 - Nombre d'abstentions : 10 - Nombre de suffrages exprimés : 29 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par Christophe GOUT : 29
Ferdinand Buisson	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 29 - Nombre d'abstentions : 10 - Nombre de suffrages exprimés : 29 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par Frédéric BOULILA : 29
Guillaume et Jean Détraves	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 29 - Nombre d'abstentions : 10 - Nombre de suffrages exprimés : 29 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par Jean-Marie FERRAND : 29
Jules Guesde	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 29 - Nombre d'abstentions : 10 - Nombre de suffrages exprimés : 29 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par José RIBEIRO : 29
Maurice Velter	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 29 - Nombre d'abstentions : 10 - Nombre de suffrages exprimés : 29 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par Isabelle PELLAUMAIL : 29
Paul Bréjeat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 36 - Nombre d'abstentions : 3 - Nombre de votes contre : 7 - Nombre de suffrages exprimés : 36 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par Adam RAUNER : 29
Réveil Matin	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 29 - Nombre d'abstentions : 10 - Nombre de suffrages exprimés : 29 - Nombre de sièges à pourvoir : 1 - Voix obtenues par Emilie PILLON : 29

Article 3 : **DÉCLARE** élus les conseillers suivants qui seront chargés de siéger au sein du Conseil d'École des établissements scolaires listés ci-après :

Ecole Maternelle	Candidats
Danielle Casanova	Christophe CABROL
Francis Julliard	Stéphanie GOMMÉ
Jean Piaget	Jennifer COURTET
Léon Frapié	Céline JUNIUS
Lucien Waterlot	Constantino COSTA
Pauline Kergomard	Charles HÉBERT
Salvador Allende	Margarida DUARTE
Victor Schoelcher	Charlotte BA

Ecole Élémentaire	Candidats
Félix Toussaint	Christophe GOUT
Ferdinand Buisson	Frédéric BOULILA
Guillaume et Jean Détraves	Jean-Marie FERRAND
Jules Guesde	José RIBEIRO
Maurice Velter	Isabelle PELLAUMAIL
Paul Bréjeat	Adam RAUNER
Réveil Matin	Emilie PILLON

Article 4 : **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 09/04/2026

Publication effectuée le : 09/04/2026

Exécutoire ce jour : 09/04/2026

Le Maire,



Romain BERTRAND